

Protégez les jeunes de la cyberviolence à caractère sexuel pendant la pandémie

RESSOURCE
POUR LES PARENTS



TRAÇONS ■ LES ■ LIMITES.CA



Protégez les jeunes de la cyberviolence à caractère sexuel pendant la pandémie

La fermeture d'écoles à cause de la pandémie de COVID-19 fait que beaucoup de jeunes restent à la maison et passent plus de temps en ligne. Bien que le Web puisse leur apporter certains bénéfices (culture numérique, développement de réseaux de soutien, etc.), une utilisation accrue peut augmenter le risque de cyberviolence à caractère sexuel. Elle peut se produire lors des communications avec des personnes plus âgées, avec leurs pairs, avec des étrangers ou avec des personnes que les jeunes connaissent. La cyberviolence à caractère sexuel touche majoritairement les filles, mais les garçons peuvent aussi en être victimes.

Exemples de cyberviolence à caractère sexuel

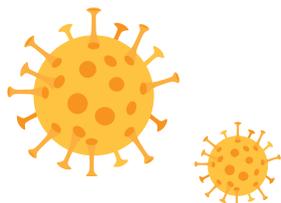
On parle de cyberviolence quand la violence se produit en ligne (réseaux sociaux, sites Internet) ou grâce à des téléphones intelligents. La cyberviolence à caractère sexuel comprend par exemple :

- La diffusion de vidéos ou de photos de nature sexuelle sans le consentement de la personne qui apparaît sur la vidéo ou la photo.
- La « sextorsion » ou chantage sexuel (menace faite contre une personne de diffuser par voie électronique des vidéos, des images ou de l'information de nature sexuelle si elle ne fait pas ce que veut l'autre).
- Le cyberharcèlement à caractère sexuel (envoi de façon répétée de messages harcelants, de commentaires négatifs ou blessants, d'injures ou de menaces de nature sexuelle).
- La cyberprédation et l'exploitation en ligne d'enfants (adultes communiquant sur Internet avec des enfants dans le but de commettre une infraction sexuelle).



Plusieurs facteurs liés à la pandémie contribuent au risque de cyberviolence à caractère sexuel :

- Avec la distanciation physique, les jeunes utilisent plus souvent le Web pour connecter socialement avec leurs amis et leur famille par des appels vidéo, des diffusions en direct, le partage de photos, les réseaux sociaux, les jeux vidéo et des discussions en ligne.
- La supervision des activités en ligne des jeunes peut être limitée. Par exemple, les plus jeunes enfants dont les parents sont travailleurs essentiels peuvent être gardés par un grand frère ou une grande sœur ou des grands-parents qui ne surveillent pas de près leurs activités en ligne. Dans d'autres cas, les parents peuvent être présents mais peu disponibles, devant travailler de la maison ou faisant face à des défis causés par la pandémie (perte d'emploi, problèmes de santé mentale, soin de leurs parents, etc.).
- Les jeunes n'ont plus de contact régulier avec des adultes de confiance à l'extérieur de la maison qui pourraient identifier des signes potentiels de violence à caractère sexuel (changements de comportement, discussions excessives de sujets sexuels, changements d'amis, etc.).
- Les jeunes qui vivent des difficultés additionnelles, comme la maltraitance, la consommation d'alcool ou de drogues par leurs parents, ou des défis de santé mentale, sont vulnérables aux tactiques d'exploitation en ligne (love bombing, offres de protection, etc.).



Les parents ou les personnes qui en ont la garde peuvent contribuer à la sécurité des jeunes et réduire les risques de violence à caractère sexuel des façons suivantes :

Enseigner les pratiques sécuritaires pour l'utilisation d'Internet

- Parlez à vos enfants de la sécurité en ligne. Expliquez-leur que le Web peut être amusant mais qu'il peut également présenter des dangers. Explorez avec eux les applications, jeux et sites qu'ils ou elles utilisent et apprenez ensemble comment se protéger sur ces plateformes. Rappelez-leur de ne pas divulguer leur nom, âge, adresse, numéro de téléphone ou tout autre renseignement privé en ligne.
- Rassurez vos enfants et expliquez que ce n'est jamais de leur faute s'ils ou elles reçoivent des invitations ou demandes inappropriées : la faute réside entièrement du côté de la personne qui cherche à contacter des enfants à des fins d'exploitation.



Demandez à vos enfants de vous dire ou de le dire à un autre adulte de confiance si quelqu'un demande des photos ou les invite à participer à des activités de nature sexuelle. Faites-leur comprendre que vous ne les empêcherez pas d'aller sur Internet, mais que leur sécurité est importante. Encouragez vos enfants à parler à un adulte de confiance s'ils ou elles apprennent qu'une personne qu'ils ou elles connaissent est victime de cyberviolence à caractère sexuel (par exemple, si des photos nues d'une camarade de classe circulent). Rassurez-les qu'en disant quelque chose, ils ou elles aident quelqu'un à qui on fait du mal.

- Souvenez-vous que la cyberviolence à caractère sexuel peut être commise par n'importe qui, même des personnes que vous connaissez (membres de la famille, amis proches, entraîneurs sportifs, membres de votre communauté, etc.).

Contrôler l'accès à Internet

- Installez l'ordinateur dans une pièce centrale et encouragez vos enfants à utiliser leurs appareils électroniques dans un endroit accessible à toute la famille (salon, cuisine, etc.).
- Apprenez à connaître les contrôles parentaux et les paramètres de confidentialité qui peuvent être activés pour les applications et les jeux en ligne. Demandez à vos enfants de vous enseigner comment fonctionnent les applications et les jeux qu'ils ou elles utilisent. Asseyez-vous ensemble pour ouvrir de nouveaux comptes ou revoir les détails de comptes existants. Activez les paramètres de confidentialité qui vous permettent d'approuver ou de bloquer des utilisateurs et de limiter qui peut voir le profil ou le contenu des comptes de votre enfant et qui peut leur envoyer des messages (personnes approuvées seulement).
- Pour les plus jeunes enfants, supervisez leurs activités en ligne et installez des jeux ou créez en avance des liens vers des sites qui conviennent à leur âge.

Certaines plateformes ont désormais des versions pour enfants qui requièrent l'autorisation des parents et fournissent un contenu adapté, comme « YouTube Kids » et « Messenger Kids », avec des paramètres de sécurité différents pour limiter ce qui peut être partagé (vidéos, photos, etc.).

- Fixez des limites sur le temps passé en ligne et convenez ensemble de règles pour les messages, les réseaux sociaux, les diffusions en direct et les jeux en ligne. Vous pourriez établir un plan familial qui détermine quand, où et comment les enfants peuvent utiliser le Web de manière sécuritaire.
- Demandez à vos enfants ce qu'ils ou elles ont fait en ligne de la même façon que vous leur demandez ce qu'ils ou elles ont fait à l'école ou avec leurs amis : par exemple, encouragez-les à vous parler des personnes avec qui ils ou elles ont échangé ce jour-là.
- Expliquez clairement à vos enfants ce que vous surveillez et pourquoi. Expliquez-leur que c'est votre responsabilité d'assurer leur sécurité.

Encourager les relations saines

- Discutez avec vos enfants des différences entre les relations saines et malsaines. Rappelez-leur que les relations saines sont axées sur le respect, la dignité, l'honnêteté et la gentillesse. Insistez sur le fait qu'ils ou elles n'ont pas à partager des photos ou images sexuelles pour être appréciées et qu'ils ou elles n'ont pas à accepter des demandes inappropriées, même si elles viennent d'une personne de confiance.
- Enseignez-leur ce qu'est le consentement et l'importance de dire « NON » aux demandes inappropriées. Apprenez-leur aussi à respecter les limites et l'autonomie d'autrui. Ces discussions sont importantes dans le monde virtuel et dans le monde réel.

Reconnaître les signes potentiels de cyberviolence à caractère sexuel et savoir demander de l'aide

- Souvenez-vous que la cyberviolence à caractère sexuel peut toucher tous les enfants, même si vous croyez vos enfants bien outillés. Des discussions fréquentes sur la sécurité sur Internet et des vérifications régulières sont essentielles, surtout lorsque vos enfants passent à une nouvelle étape de leur développement ou lorsqu'une nouvelle technologie émerge.
- Apprenez à reconnaître les signes potentiels de cyberviolence à caractère sexuel. Ceux-ci peuvent comprendre des changements dans l'utilisation des appareils électroniques, des tentatives de dissimulation de l'activité en ligne, des changements de comportement, la réception de cadeaux par la poste et l'acceptation d'argent virtuel pour des achats intégrés à une application.
- Renseignez-vous sur les ressources disponibles et rendez-les accessibles au cas où vos enfants voudraient poser des questions ou parler à quelqu'un de manière confidentielle (p. ex. affichez les coordonnées de [Jeunesse, J'écoute](#) sur le réfrigérateur).
- Consultez les organismes communautaires si vous craignez que votre enfant se trouve dans une situation de cyberviolence à caractère sexuel. Ils peuvent vous aider.
- Protégez tous les enfants : si vous pensez qu'un enfant est victime de cyberviolence à caractère sexuel, contactez la police ou [Cyberaide.ca](#).

Les enfants passent plus de temps en ligne pendant la pandémie et c'est une excellente façon d'apprendre, de s'amuser et de maintenir des liens. Cependant, la supervision parentale et la communication ouverte et honnête avec vos enfants demeurent essentielles. Prendre le temps tous les jours de revoir les activités en ligne et d'en parler avec vos enfants peut augmenter leur sécurité et encourager une utilisation positive d'Internet.

Pour en savoir plus sur la violence à caractère sexuel, visitez :
tracons-les-limites.ca

Restez à l'affût de nos actualités; suivez-nous sur les médias sociaux!



facebook.com/TraconsLesLimites/



twitter.com/TraconsLimites



instagram.com/traconslimites/